

Ouvrir une Franchise
 Devenir Franchisé dans votre Ville,
 Opportunités Franchises par Ville

Emprise
 Etude Territoires Commerciaux Points de
 vente & Réseaux

Annonces Google

Ville-Auxonne

Archives

04-2010
 03-2009

Juin

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Compteur

Depuis le 26-03-2009 :
 6292 visiteurs
 Depuis le début du mois :
 109 visiteurs
 Billets :
 3 billets

Thèmes

Actualités

Commentaires

implantation d'un lidl
 consultation
 consultation
 consultation
 consultation
 zone commerciale
 Leclerc
 leclerc
 civilite

Rechercher



<< Règles de civilité | Consultation locale des électeurs |

Consultation locale des électeurs | 20 avril 2010

Etes-vous favorable OUI ou NON au projet d'implantation d'une zone commerciale sur le site du Charmoy ?

Telle est la question à laquelle vous pourrez répondre le **27 juin 2010**.

En effet, les décisions défavorables des Commissions d'Aménagement Commercial rejetant le projet Leclerc ont suscité diverses et nombreuses réactions : satisfaction pour les uns, indignation, incompréhension, inquiétude et soutien pour les autres.

Estimant opportun et démocratique de recueillir l'avis de la population, nous avons décidé de vous mettre à contribution en vous permettant de vous exprimer officiellement.

Nous organiserons donc une consultation des électeurs qui répondront par OUI ou par NON à la question ci-dessus. Cette consultation se déroulera comme une élection dite « classique » y compris pour les procurations.

Les résultats nous éclaireront sur l'avenir que vous souhaitez pour cette zone dite du « Charmoy », avec ses répercussions locales inévitables, notamment « urbanistiques » et « économiques ».

Nous en tirerons les conclusions pour prendre les décisions concernant le nouveau projet d'aménagement qui sera déposé.

Si vous vous sentez concernés par l'avenir de notre/votre Commune, saisissez l'opportunité de vous exprimer que nous avons voulu vous donner et réservez-nous d'ores et déjà le temps de voter le **27 juin 2010, entre 8 et 18 heures**.

Nous espérons une participation TRES NOMBREUSE !!! Chacun d'entre vous est concerné !!!

Publié par auxonne à 15:04:58 dans Actualités | Commentaires (7) | Permalien

Bourse en ligne BinckBank
 Révolution sur les Frais de Bourse Tarif
 fixe à partir de 2,5€ / ordre
 Annonces Google

🕒 27-05-2010 16:17

👤 De lagadec Sujet: **implantation d'un lidl**

tout à fait d'accord pour l'implantation d'un lidl à auxonne nous allons regulierement faire nos courses à dole

🕒 05-05-2010 17:06

👤 De President auxonne avenir consommateurs Sujet: **consultation**

comme dit mamie21 je ne vois pas pourquoi cette acharnement contre la famille Compayre. Si cela est personnel faite vos reglements de compte ailleurs que sur se site. Je pense qu'une consultation des consommateurs est une bonne idee n'en deplaise À Sam (certainement un pseudo pourquoi?) je soutient l' idee d'implantation de cette zone commerciale, il serait bien venu qu'il y est une concurrence benefique au pouvoir d'achat, pourquoi aller chercher ailleurs ce que nous pourrions avoir À Auxonne. De plus pas d'investissement pour la commune puisque se serait des investissements privees. D'autre part je soutien aussi le projet du Lidl route de labergement qui a ete retarde par un recours gracieux oppose par une enseigne locale alors qu'elle meme beneficie d'un permis de construire pour agrandir son magasin hard discount. j'ai une pensee pour nos petits commercants. Il y À de la place pour tout le monde, le consommateur qui À l'habitude d'aller chez son boulanger, chez son coiffeur, chez son fleuriste, son boucher etc... depuis des annees ira toujours, c'est peut etre aux commercants de faire quelques efforts justement pour garder les consommateurs. Pour finir venez nombreux vous exprimer le 27 juin 2010 pour le OUI ou le NON, nous sommes tous concernes ne faite pas comme l'elu ou cette pseudo representante des consommateurs qui lors de la commission departementale d'amenagement commerciale se sont abstenus, assumons nos responsabilites nous sommes des Consom-acteurs votons en masse pour faire un premier pas pour que ce dossier a&boutisse.

🕒 27-04-2010 09:55

👤 De sam Sujet: **consultation**

je suis moi desolé de vous faire un cour d'instruction civique: la commission nationale est composée de magistrats de la cour des comptes, du conseil d'etat, de commissaire du gouverneman, de rapporteur. Les dossier sont étudiés dans leur ensemble dans le respect des lois des regles de droit et economique. la

Tous les derniers titres

- Consultation locale des électeurs | 20-04-2010
 - Règles de civilité | 01-04-2009
 - Zone commerciale du Charmoy | 26-03-2009
-

commission a auditionné le maire d auxonne et son adjoint à l urbanisme ainsi que les deux représentant de leclerc. Elle a statué apres en donnant ses attendus. Pour ce qui des transports collectif à dole le meme argument à été donner pour un projet il y a un an'avant la loi ne l imposait pas). Faire une consultation sur ce sujet après ,c' est remettre en cause les lois de la republique : c'est en cela que je parle de "dictature moderne". Car si le maire n' etait pas content de la decision il pouvait faire un recour en conseil d etat.Mais essayer de passer en force sur un projet qui presentera les memes defauts ne peut relever que dela demagogie :fausse democratie car la consultation ne vaudra pas decision. je vous donne une reflexion de mirabeau revolutionnaire de 1989:" tout pour le peuple,rien par le peuple"

26-04-2010 21:01

De Milady Sujet: **consultation**

Je suis désolée Sam, mais je pense que la colère vous égare un peu. Une telle consultation est très démocratique, c'est même ce qu'il y a de plus démocratique. C'est donc un bien que nous ayons à faire à ce que tu nommes des "dictateurs modernes". A l'inverse, des moins modernes c'est à dire des dictateurs tout court, n'auraient rien proposé du tout. Et ça c'est anti-démocratique. C'est tout de même mieux d'entendre la voix de tous les consommateurs concernés, que celle de hauts magistrats comme vous les nommez, qui n'en ont rien faire de notre porte monnaie. Rien à faire des emplois, peu importe le nombre; même 100, même 50 ou 20 c'est toujours bon à prendre. Eux, ils en ont un d'emploi et même grassement payer. Rien à faire que notre Ville devienne ville dortoir, etc, etc. Quand à l'argumentation du transport collectif, si le sujet n'était pas aussi grave, cela ferait doucement sourire. Il n'y a pas de Tram pour aller du centre ville de Dole aux Epenottes, cela n'a pas empêché d'y construire ce que l'on y trouve aujourd'hui. Et il est bien évident, que Dole ne pouvait pas être favorable à notre projet, ils tiennent que nous continuions à nous transporter là-bas pour y faire nos achats, et rentabiliser LEUR zone n'en déplaise aux commerçants auxonnais. Je pense que pour être à tel point contre ce projet, vous devez avoir de grands intérêts à ce qu'il ne voie pas le jour. Beaucoup plus en tout cas qu'un simple petit commerçant du centre ville. Je connais bien des personnes des communes environnantes qui viennent rarement à Auxonne, faire leurs achats, elles se rendent sur Dole, Chenove ou La Toison D'or, alors après elles ne reviennent pas chez nos commerçants du centre à Auxonne, pour le reste, mais elle vont au centre à Dole et Dijon où elles se trouvent. Alors si vous étiez plus objectif, vous conviendriez que se trouvant à venir faire des achats en périphérie d'Auxonne, elles feraient la même démarche de venir aussi jusqu'au centre. Alors les pauvres sires ne sont peut être pas du côté ou vous le dites.

26-04-2010 10:24

De louloutte21 Sujet: **consultation**

je suis d accord avec sam c est refuse au niveau national,mais le maire etson adjointe veulent passer en force pour preparer son election cantonal au detrimnt du developpement harmonieux d auxonne et de ses habitants

25-04-2010 21:05

De sam Sujet: **consultation**

ce n est pas moi qui suis contre le projet c est la cdac et la commission nationale : les raisons sont les suivantes pas de transport collectif zone excentre déplacement du centre ville atteinte au commerce de proximite aucune etude transversale relevant du developpement durable Insiter c'est vraiment pathétique car les emplois ne sont que de 115 au grand maximum pour 120 perdu un centre ville qui va mourrir.. c'est cela la realite mamie21

24-04-2010 18:39

De mamie21 Sujet: **zone commerciale**

Cher Sam, je ne vois pas ce que la famille CompayrÃ© vient faire ici; avant de tirer Ã boulets rouges sur tout le monde, revoyez votre vocabulaire et potassez vos fautes d'orthographe, Ã§'est urgent! On peut etre contre ce projet, mais IÃ , avec vos pauvres rÃ©flexions, vous en devenez pathÃ©tique!!!

Ajouter un commentaire

Nom :

Email :

Url :

Sujet :

Texte :

Code :

si vous n'arrivez pas à voir le code [Cliquez ici](#)

